



## Validité territoriale du contrat d'Assurance Auto

Sur votre carte verte internationale, les pays adhérents au système Carte Verte sont couverts, sauf ceux expressément barrés.

Dans ces pays barrés, dont la liste figure ci-dessous, vous ne bénéficiez pas d'une couverture d'assurance ou d'assistance.

Il faut souscrire à une « assurance frontière » avant de s'y rendre.

### Pays couverts

- Autriche
- Andorre
- Belgique
- Bulgarie
- Chypre
- République Tchèque
- Allemagne
- Danemark
- Espagne
- Estonie
- France
- Finlande
- Royaume Uni et Irlande du Nord
- Grèce
- Hongrie
- Croatie
- Italie
- Irlande
- Islande
- Luxembourg
- Lituanie
- Liechtenstein
- Lettonie
- Malte
- Norvège
- Pays Bas
- Portugal
- Pologne
- Roumanie
- Suède
- Suisse
- République Slovaque
- Slovénie

### Pays non couverts

- Albanie
- Algérie (non adhérent au système Carte Verte)
- Bosnie Herzégovine
- Biélorussie
- Israël
- Iran
- Maroc
- Moldavie
- Monténégro
- FYROM (Macédoine)
- Russie
- Serbie
- Tunisie
- Turquie
- Ukraine

### Rubrique 8. de la Carte Verte Ineas: Validité Territoriale

8. Validité Territoriale															
Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée.															
A	B	BG	CY <sup>Ⓞ</sup>	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN	GB	GR	H	I	IRL
IS	L	LT	LV	M	N	NL	P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND
BIH	BY	HR	IL	IR	MA	MD	MK	RUS	SRB	TN	TR	UA			